



Professionnalisation C3D perspectives

Principes et choix politiques :

- Formation professionnelle doit tenir 2 types d'objectifs : adaptation à des métiers et adaptabilité créatrice pour pouvoir s'adapter à des évolutions futures voir inventer de nouveaux métiers.

Ce qui suppose à la fois une logique de secteur de professionnalisation en relation avec l'organisation historique en département et les fiches RNCP comme actuellement et une logique métier et référentiel de compétences validés par les branches professionnelles.

- La formation professionnelle doit répondre à l'enjeu de formation tout au long de la vie.

Elle doit donc proposer tous les niveaux de formation (bac plus 2, +3, +5, +8), toutes les modalités de formation (DU, DEUST, Lic pro, licences classiques, master pro) et jouer la complémentarité des diplômes avec nos partenaires (JS) grâce notamment à la logique VAE.

Elle doit aussi être organisée pour faciliter le retour en formation et pouvoir délivrer des compétences repérées indépendamment du diplôme dans une logique de formation continue validée (notion d'unités capitalisables), mais aussi permettre la promotion sociale et professionnelle par la validation progressive de diplômes. Il est ainsi nécessaire de réfléchir à des organisations de formation permettant le maintien en emploi totalement ou partiellement (notamment e learning FOAD et formations modulaires).

- La formation professionnelle concerne tous les types de structures et doit être pensée selon les organisations institutionnelles existantes : le privé associatif, mutualiste ou coopératif, le privé marchand, mais aussi les différentes fonctions publiques.
- la formation professionnelle doit être adaptée au marché de l'emploi et tenir compte des conventions collectives afin de ne pas sous employer les diplômés.
- Elle doit déboucher sur l'entrée dans le monde du travail
- Qui dit formation professionnelle dit validation de compétences, ou au moins par domaine de compétence, avec caractérisation des niveaux atteints.

Caractérisation d'une formation professionnelle

Ce qui définit une formation professionnelle c'est

- d'une part sa logique de formation et d'organisation (approche par compétence et organisation de l'appropriation des compétences à partir de la mise en situation professionnelle)

- d'autre part les publics accueillis à savoir une proportion importante de publics relevant de la FC notamment grâce au congé individuel de formation maintenant élargie et



devenu compte personnel de formation depuis la loi de Mars 2014, mais aussi demandeur d'emploi, contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

- enfin surtout la reconnaissance par les branches professionnelles avec participation au pilotage, aux jurys et aux équipes pédagogiques.

Ce qui signifie que les formations appelées professionnelles par le ministère de l'enseignement supérieur ne sont pas nécessairement professionnelles, même lorsqu'elles sont relativement professionnalisantes.

Perspectives et méthodes de travail

Au sein de la C3D :

- Mettre en place un système de reconnaissance des formations professionnelles au sein des ufrstaps en validant le respect de certaines conditions :

formations inscrites au RNCP ou à visée d'inscription future, toilettage des fiches RNCP

formations validées par les CPNEF des branches professionnelles concernées

formations pilotées par un comité intégrant les professionnels mandatés ou à défaut reconnus par les milieux professionnels

équipes pédagogiques intégrant pour au moins 1/3 des professionnels

participation des professionnels aux jurys.

Livret de compétences

Temps de stage en situation professionnelle avec volume horaire minimal.

- Identifier précisément nos partenaires, leurs attentes, leurs atouts, leur pouvoir (y compris de nuisance).

- décliner une politique et des stratégies au regard de nos 5 champs de compétence y compris éducation et motricité qui doit retrouver une identité et une place en STAPS au delà des ESPE

- démultiplier les formations professionnelles existantes et mettre en place des groupes de coordinations sous l'égide d'un UFR coordonnateur et impulseur.

- travailler sur les référentiels de compétences et les suppléments au diplôme (ADD).

En relation avec l'extérieur :

- Nécessité de faire une analyse stratégique mettant en relation l'environnement et les propositions de formations. :

*Analyse des emplois, des métiers, des attentes et mise en perspective au regard des Evolutions sociétales et culturelles, des besoins et de la demande.



*Mise à plat des formations en STAPS pour construire une cohérence nationale; étude des situations de concurrence et de complémentarité. Coordination sur des pôles de compétence et d'excellence.

* suivi insertion professionnelle de nos étudiants

- Structurer et institutionnaliser les partenariats avec les branches professionnelles.

* Remettre en place un système de suivi de l'emploi et des métiers en partenariat avec les branches et les ministères concernés, mais aussi en participant à des groupes permanents de suivi au sein des branches professionnelles.

*Constituer au niveau national un conseil de perfectionnement des formations professionnelles (devenu conseil sectoriel depuis, les CPF restant locales) regroupant des représentants de la C3D, les différentes branches professionnelles du sport, de l'animation, de la santé, du tourisme social et familial, du commerce des articles de sport, des établissements d'éducation privés sous contrat etc.,

* Décliner ce conseil de perfectionnement par branche et problématique pour constituer des groupes permanents de suivi et de pilotage :

Santé, Sport, Animation, tourisme social et familial, commerce des articles de sport, établissements d'éducation privés sous contrat.

Il est nécessaire ici de se répartir les tâches en fonction des sensibilités des différents UFRSTAPS et de leur projet politique.

* Pousser à une déclinaison régionale de ces conseils de perfectionnement.

- investir les champs d'emploi par la mise en stage et la reconnaissance progressive de la qualité de nos formations

- Structurer et institutionnaliser les partenariats avec les fonctions publiques, notamment territoriales, et semi public afin de devenir partenaire de formation continue et de formation initiale :

* inventer des systèmes de coopération et de pilotage au niveau national déclinable au niveau local

* inventer des systèmes de financement et d'échange de services

- Affichage et communication (label, charte graphique, campagne etc.)

En relation avec notre ministère de tutelle

- Faire reconnaître spécificités formations professionnelles au niveau du ministère et de chaque université en terme de moyens. Il est nécessaire d'obtenir des choix politiques clairs et d'avoir des assurances en terme de viabilité et de pérennité



* droits de tirage : les formations professionnelles fonctionnent sur des nombre restreints d'étudiants, du suivi important notamment pour les stages et des temps de TP. Leur droit de tirage ne peut être semblables à des Licence ou des masters.

* règles de financement et rapport FI-FC : auto-financement ou aide, frais fixes et soutenabilité des formations

* budget propre FC intégré comme les IUT

* recrutement humain, pérennité et souplesse : poste PAST

* structures support : service FC des universités rigide et coûteux. Réfléchir à une logique économie sociale et solidaire ou associatif ; structure à inventer.

- soutien et suivi notamment vis-à-vis de JS et des autres ministères (santé)

Méthodes

- Clarifier position commune au sein C3D et l'annoncer
- Mandater représentant pour Contacter l'organisation nationale « le mouvement associatif » où sont regroupés toutes les organisations associatives et de l'économie social et solidaire (attention ce n'est pas un partenaire social mais une organisation nationale qui regroupe toutes les structures associatives et de l'économie sociale et solidaire, mais actuellement très tournée vers JS)
- Mandater des représentants pour contacter toutes les branches
- Mandater des représentants pour contacter les organisations politiques qui définissent

les politiques de formation continue :

notamment

- Association des régions de France, des départements et associations des maires de France
- Les syndicats d'employés et d'employeurs

ANDISS (association nationale des directeurs d'installation et de services des sports) ET

ANDESS (association nationale des élus des services des sports)

- Établir des conventions nationales avec les organismes de formation correspondants (CNFPT notamment mais aussi fonction publique hospitalière et ministère éducation nationale)
- Mettre en place une veille institutionnelle, juridique et législative
- Informer nos tutelles de nos démarches et volontés et en obtenir l'appui.
- Rédiger un cahier des charges des conditions de viabilité des formations professionnelles et le diffuser
- Faire des démarches auprès du ministère des universités pour obtenir des prises de position et des assurances en terme de règles de financement et de recrutement.



Echéances

- 1- s'appuyer sur le conseil de perfectionnement de Lyon et en faire un lieu expérimental ayant progressivement une portée nationale c'est-à-dire intégrant les autres ufrstaps impliqués dans les mêmes types de formations : vers un conseil sectoriel
- 2- l'enrichir de nouveaux représentants des branches autre que sport et l'enrichir d'autres représentants des ufrstaps par l'intermédiaire de la C3D.
 - d'abord branche animation
 - puis branche santé (sans doute envisager un autre porteur pour une CPFPP santé)
 - branche tourisme
 - branche commerce etc.

Décliner des groupes de travail par branche et thème dont le travail pourrait être décentralisé et coordonné par un autre ufrstaps

Etudier progressivement la possibilité d'un fonctionnement plus national avec des assurances institutionnelles

3- Pour les fonctions publiques :

- Contacter associations maires et régions de France, andiss et andess, plus structures syndicales animations avec comme objectif de construire un conseil de perfectionnement national
- Voir entrer institutionnellement dans les conseils d'administration des organismes de formation agréés (CNFPT) et participer aux plans de formation continus mis en place
- Participer aux concours de recrutement et jurys correspondants.

4- Organisation des assises de la professionnalisation :

Titre provisoire « sport- animation- santé ; quels métiers, quelles compétences, quelles formations et quels partenariats universités-professionnels”

Pour Janvier 2017.

Moyens :

Recrutement d'un chargé de mission ou d'une société conseil, qui aura comme mission essentielle



CONFÉRENCE
DES
DIRECTEURS ET
DOYENS **STAPS**

- La professionnalisation et l'accompagnement de la C3D au regard de cet objectif ce qui intègre l'organisation des assises de Janvier 2017, mais aussi la recherche de moyens financiers pour pouvoir pérenniser son poste et le développement vers l'Europe et l'international de cette problématique.